100° Audit
Commissariat aux comptes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ INSCRITE À LA COUR D'APPEL DE RENNES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE RENNES

T : 02 97 54 23 80

INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Pépinière d'entreprises
39 avenue Georges Pompidou
56800 Ploërmel

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 DECEMBRE 2025

INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Pépinière d'entreprises
39 avenue Georges Pompidou
56800 Ploërmel

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport financier ne nous a pas été communiqué. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vannes, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
CENT DEGRES AUDIT



Jean-Christophe ROCHUT
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences,marques	150	150		
. Autres immobilisations incorporelles				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres immobilisations corporelles	3 560	2 123	1 437	1 937
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	143 038		143 038	140 098
. Prêts	195 921	5 759	190 161	181 365
. Autres immobilisations financières				
Total	**342 668**	**8 033**	**334 636**	**323 400**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	13 532		13 532	33 412
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	240 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	713 451		713 451	471 821
Total	**766 983**		**766 983**	**745 233**
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 109 651	8 033	1 101 619	1 068 633

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	645 006	658 256
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	45 016	-4 984
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	396 580	364 053
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-7 220	32 527
Situation nette (sous-total)	1 079 381	1 049 851
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**1 079 381**	**1 049 851**
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 021	2 732
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 175	8 817
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 042	7 233
Produits constatés d'avance		
Total	**22 238**	**18 782**
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 101 619**	**1 068 633**

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% PE	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	16 108	19,56	17 130	18,32	-1 023	-5,97
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
dont ventes de dons en nature						
- ventes de prestations de services						
dont parrainages						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subventions	65 538	79,59	68 303	73,04	-2 765	-4,05
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions			1 343	1,44	-1 343	-100,00
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.						
Utilisations des fonds dédiés			5 000	5,35	-5 000	-100,00
Autres produits	698	0,85	1 737	1,86	-1 040	-59,84
Total	**82 343**	**100,00**	**93 513**	**100,00**	**-11 170**	**-11,94**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	31 132	37,81	32 786	35,06	-1 654	-5,04
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 379	1,67	499	0,53	880	176,51
Salaires	51 422	62,45	43 938	46,99	7 484	17,03
Cotisations sociales	13 440	16,32	8 151	8,72	5 288	64,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	501	0,61	114	0,12	386	337,60
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo.cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	16	0,02			16	######
Total	**97 890**	**118,88**	**85 489**	**91,42**	**12 401**	**14,51**
Résultat d'exploitation	**-15 547**	**-18,88**	**8 024**	**8,58**	**-23 571**	**-293,74**
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'a de l'actif immobilisé			214	0,23	-214	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	11 737	14,25	25 683	27,46	-13 946	-54,30
Reprises sur provisions, dépréciations	15 842	19,24	1 851	1,98	13 991	755,67
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets sur cession VMP et intr. tréso.						
Total	**27 579**	**33,49**	**27 748**	**29,67**	**-169**	**-0,61**
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 143	7,46	319	0,34	5 825	1827,32
Intérêts et charges assimilées	10 193	12,38	1 075	1,15	9 118	848,17
Différence négatives de change						
Valeurs comptables des immo. finan. cédées						
Charges nettes sur cession VMP et intr. tréso.						
Total	**16 336**	**19,84**	**1 394**	**1,49**	**14 942**	**1072,11**
Résultat financier	**11 243**	[illegible]	[illegible]	[illegible]	**-15 112**	**-57,34**

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% PE	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-4 303	-5,23	34 379	36,76	-38 682	-112,52
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	2 917	3,54	1 852	1,98	1 065	57,51
TOTAL DES PRODUITS	**109 922**		**121 261**		**-11 339**	**-9,35**
TOTAL DES CHARGES	**117 143**		**88 734**		**28 408**	**32,01**
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 220	-8,77	32 527	34,78	-39 747	-122,20
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	1 982		1 982			
Bénévolat	50 430		53 700		-3 270	-6,09
Total	**52 412**		**55 682**		**-3 270**	**-5,87**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	1 982		1 982			
Prestation en nature						
Personnel bénévole	50 430		53 700		-3 270	-6,09
Total	**52 412**		**55 682**		**-3 270**	**-5,87**

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025 **Durée :** 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Au coeur de la raison d'être de notre association et de son réseau figurent l'accompagnement et le financement de créateurs ou repreneurs d'entreprises, grâce à des prêts d'honneur personnel sans intérêts et sans garantie, permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs, notamment bancaires, de soutien aux TPE et PME

Activités ou missions :

Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets assurés gracieusement.

Moyens mis en oeuvre :

Constitution d'un fonds d'intervention en faveur des porteurs de projets.
Mobilisation d'agents économiques pour accompagner les porteurs de projets.
Regroupement de toutes les personnes motivées pour apporter leur concours.
Instauration de liens réguliers de concertation avec les structures du développement local.

Effectifs : 1,68

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2023-03 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis l'application du règleme ANC n° 2023-03
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
En raison d'un changement de réglementation, les comptes annuels sont présentés après applic d'un changement de méthode. Notre association a ainsi arrêté ses comptes pour l'exercice 2025, en application des nouvelles dispositions inscrites dans le règlement ANC n°2023-03, adaptant les dispositions spécifiques aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et pris en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 dit de modernisation des états financiers.

Les principales modifications apportées par ce nouveau règlement sont présentées ci-après :
- Sont désormais comptabilisées en résultat exceptionnel les produites et les charges directemen liés à un événement majeur et inhabituel.
Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptible d'avoir une influence sur l jugement que les utilisateurs de données de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situati financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendr
Un évèvenement inhabituel est un évènement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courant de l'entité.
Ainsi les opérations de cessions ou sorties, d'immobilisations corporelles, les quotes parts de subventions d'investissement figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation.

- Les opérations précédemment comptabilisées par le biais des transferts de charges, font désormais l'objet d'une comptabilisation particulière selon leur nature. Sont ainsi comptabilisés dans les rubriques de produits par nature, les refacturations diverses. Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congé de parentalité, ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

- Enfin, les produits et charges exceptionnels sont désormais respectivement présentés sur une seule ligne

Exercice clos le : 31/12/2025 **Durée :** 12 mois

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				x
des titres de participation				x
des autres titres immobilisés et titres de placement				x
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				x
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				x
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	L	3 et 4 ans				

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Frais de développement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150			150
Immobilisations corporelles	3 560			3 560
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	336 921	95 266	93 228	338 959
Total	**340 630**	**95 266**	**93 228**	**342 668**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150			150
Immobilisations corporelles	1 622	501		2 123
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	15 458	6 143	15 842	5 759
Total	**17 230**	**6 644**	**15 842**	**8 033**

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	195 921	195 921	
Actif circulant et charges constatées d'avance	13 532	13 532	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	13 532
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....			95 266			95 266
Total**.....**			**95 266**			**95 266**

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....			93 228			93 228
Total**.....**			**93 228**			**93 228**

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur élements amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....		501			501
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total**.....**		**501**			**501**

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total**.....**				

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

PRET ET PROVISIONS SUR PRETS

Le montant brut des prêts décaissés au 31/12/2025 s'élève à un montant de 195 921 euros contre 196 823 au 31/12/2024.

Provisions et pertes sur prêts au cours de l'exercice 2025 :

- 5 prêts pour un montant de 10.192,50 euros ont été repris pour être passés en perte
- 1 prêt de 350 euros a fait l'objet d'une provision complémentaire (reprise et dotation) pour un to de 367.5 euros
- 5 prêts ont fait l'objet de provisions pour dépréciation pour un montant total de 6.143.33 euros

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :
- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de biens : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

REPARTITION DE LA TRESORERIE

Au 31/12/2025 la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la norme Initiative France :

- Trésorerie sur fonds de prêt : 481.129 euros
- Trésorerie de fonctionnement : 232 322 euros

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		32 527

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	32 527	
Total des affectations	32 527	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	658 256	36 750	50 000	645 006
Fonds propres avec droit de reprise	-4 984			45 016
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	364 053	32 527		396 580
Résultat de l'exercice	32 527	-7 220	32 527	-7 220
Situation nette	1 049 851	62 057	82 527	1 079 381
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	**1 049 851**	**62 057**	**82 527**	**1 079 381**

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement				
- autres				
Réserves pour projet de l'entité				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux usagers				
Provisions pour pertes sur contrats				
Provision pour amendes et pénalités				
Provisions pour charges sur legs et donations				
Provision pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières	15 458	6 143	15 842	5 759
Sur stocks et en cours				
Sur cptes usagers et cptes rattachés				
Autres dépréciations				
Total (4)	**15 458**	**6 143**	**15 842**	**5 759**
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	**15 458**	**6 143**	**15 842**	**5 759**

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation		
- financières	6 143	15 842
- exceptionnelles		

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

Exercice clos le : 31/12/2025 Durée : 12 mois

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers	(en + ou en -)	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
Université Fr. Initiative							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total							

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 021	4 021		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	11 175	11 175		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 042	7 042		
Produits constatés d'avance				
Total :	**22 238**	**22 238**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	2 800
Dettes fiscales et sociales.....	5 223
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

REPARTITION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des fonds de prêt au 31/12/2025 :

Fonds de prêt avec droit de reprise
- 45 016 euros au 31/12/2024 et au 31/12/2025

Fonds de prêt sans droits de reprise :
- 645 006 euros au 31/12/2025
- 608 256 euros au 31/12/2024
Soit une variation de +36.750 euros
NB : pour améliorer la présentation des comptes, les apports réalisés avec droit de reprise ont été reclassés au 31/12/2025 dans une rubrique cohérente avec les provisions et pertes imputées sur ces apports.

Quote part des fonds propres affectables au fonctionnement de l'association :
Report à nouveau : 305.521 €
Résultat de fonctionnement : - 6 726 €
Soit un total de 298 795 euros

Résultat sur fonds de prêt :
Résultat en instance d'affectation (RAN) : 91 059 euros
Résultat sur fonds de prêt de l'exercice : - 494 euros

Quote part des Fonds propres affectes aux fonds de prêts :
Fonds propres sans droits de reprise : 645 006 euros
Fonds propres avec droits de reprise : 45 016 euros
Report à Nouveau fonds de prets : 91.059 euros
Resultat de l'exerice fonds de prets : - 494 euros
Soit un total de 780 587 euros

Le total des fonds propres au 31/12/2025 s'élève à 1 079 381 euros

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	16 108	17 130	19,73	20,05
Subventions	65 538	68 303	80,27	79,95
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	**81 646**	**85 433**	**100,00**	**100,00**

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévoles intervants pour l'association	L'association bénéficie de 841 heures de bénévolat valorisés à un taux horaires de 60€ soit une valeur globale de 50 430 euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 Les heures de bénévolat sont recensés en fonction des présences aux comités, aux "second rendez vous"et rendez vous de remise de chèque, et aux temps alloués aux parrainages.
Contribution en nature	Mise à disposition de locaux à titre gracieux Le loyer de ces locaux, non appelés, est estimé sur la base des locaux similaires mis en location par le bailleur

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 853	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	2 853	

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

NATURE DES PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RESULTAT EXCEPTIONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

Produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel

Ecritures comptables d'origine purement fiscale telles que définies et prévues par les règlements de l'ANC

Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales

Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres

CREDITS D'IMPOTS

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Total	

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus : Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
Garanties, cautions obtenues.....
Autorisation de découvert .....
Autres engagements .....
Prêts accordés au titre de l'exercice 2025 mais non versés avant l'exercice suivant

Engagements donnés : Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements .....

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80